

DELIBERATION N°46/2021

Le **Mardi 29 juin 2021** à 9h45, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 17/06/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel			x	TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			x	CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			x	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier			x	FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			x	BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEAISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEAISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre		x		BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie	x			Mithieux Lionel	

TOTAL	13	3	11	0
TOTAL VOTANTS	16			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210629-DEL46-2021-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

DELIBERATION N°46/2021

Objet : ACQUISITION

Opération 21-526 : BARBERAZ – route d'apremont
Demandeur : BARBERAZ
Axe : Logement
Durée de portage demandée : 5 ans
Remboursement du capital stocké : 4% par an puis solde
Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune de BARBERAZ sollicite l'EPFL pour préempter les murs d'un commerce de boulangerie-pâtisserie en centre-ville pour la pérenniser. Ce tènement est situé dans un PAPA (périmètre en attente de projet d'aménagement)

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Barberaz	C149	19 Route D'APREMONT	444 m ²	Sols	UGc	256 000 € dont 16 000 € de commission d'agence à charge du vendeur

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué par voie de préemption.

VOTE :	
Pour	16
Contre	0
Abstentions	0

Le 02/07/2021
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20210629-DEL46-2021-DE
 Date de télétransmission : 02/07/2021
 Date de réception préfecture : 02/07/2021